



IMMIGRATION Canada

Regroupement familial

**Parrainage d'un époux,
d'un conjoint de fait,
d'un partenaire
conjugal ou d'un
enfant à charge, qui
réside hors du Canada**

**Partie 3 :
Directives propres
aux pays**

**République populaire de Chine,
Région administrative spéciale de
Hong Kong et Région administra-
tive spéciale de Macao**



Table des matières

Appendice A - Liste de contrôle

Appendice B - Spécifications pour photos

Appendice C - Instructions médicales

Ce guide est produit gratuitement par
Citoyenneté et Immigration Canada et ne
doit pas être vendu aux requérants.

This guide is also available in English

Appendice A

Liste de contrôle — Immigrant

Veillez joindre les documents suivants à votre demande et cochez (☑) chaque case une fois qu'ils sont dans l'enveloppe.

- Joignez les originaux des certificats de police et des formulaires mentionnés aux points 1 à 7 ci-après.
- Joignez seulement les photocopies de tous les autres documents, sauf indication contraire.
- Si vos documents ne sont ni en anglais ni en français, vous devez inclure une traduction précise ainsi qu'une copie des originaux. À défaut de respecter les instructions, les délais de traitement de votre demande pourraient s'allonger considérablement.

Répondez à toutes les questions et signez les formulaires s'il y a lieu. Une fois qu'ils sont remplis, transmettez-les avec tous les documents à l'appui au bureau des visas qui traitera votre demande.

En cas de contradiction entre le présent guide et toute autre version du même guide ou d'autres publications, le présent document et les instructions qu'il contient ont préséance et doivent être suivis.

AVIS IMPORTANT : Votre demande risque d'être refusée si vous faites une fausse déclaration

Si vous ou votre représentant soumettez des faux documents directement ou indirectement ou faites des présentations erronées concernant votre demande de visa de résidence permanente :

- votre demande sera refusée;
- les circonstances de votre refus seront enregistrées dans la base de donnée globale d'Immigration Canada; et
- vous et vos dépendants pourriez devenir inadmissible au Canada pour une période de deux ans sous la section 40 (2) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

FORMULAIRES D'IMMIGRATION

1. **Formulaire de demande générique pour le Canada (IMM 0008)** - Ce formulaire est rempli par vous, le demandeur principal.
2. **Personnes à charge additionnelles/Déclaration (IMM 0008DEP)** - Ce formulaire est rempli par vous, le demandeur principal, si vous avez plus de cinq (5) membres de votre famille.
3. **Annexe A - Antécédents/Déclaration (IMM 5669)** - Vous-même et chacun des membres de votre famille âgés de 18 ans et plus devez remplir votre propre copie de ce formulaire.
4. **Renseignements additionnels sur la famille (IMM 5406)** - Vous-même et chacun des membres de votre famille devez remplir votre propre copie du formulaire.

Note : Votre **adresse courante** est l'adresse résidentielle où vous et où vos dépendants demeurez présentement. Elle doit être fournie en français et en chinois. Si vous ne fournissez pas une adresse courante précise, ceci pourrait entraîner le refus de votre demande pour fausse déclaration.

5. **Questionnaire de l'époux, du conjoint de fait ou du partenaire conjugal (IMM 5490)** - Si votre répondant est votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal, veuillez remplir le questionnaire.

6.	Questionnaire du répondant (IMM 5540) — Si votre répondant est votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal, votre répondant doit remplir ce questionnaire.	
7.	Recours aux services d'un représentant (IMM 5476) — Si vous voulez que nous communiquions avec un représentant qui agira en votre nom, assurez-vous de remplir et de signer le formulaire.	<input type="checkbox"/>
Note : Sachez que si vous désignez un représentant, et fournissez son adresse à titre d'adresse de correspondance, nous communiquerons uniquement avec cette personne ou entreprise pendant toute la durée de l'autorisation à cet effet.		
8.	Déclaration pour parent/tuteur légal qui n'accompagne pas un enfant mineur immigrant au Canada (IMM 5604) — Ce formulaire doit être rempli par :	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • le parent/tuteur, • l'ex-époux, ou • le conjoint de fait qui n'accompagne pas l'enfant qui se rend au Canada et qui donne la permission écrite pour que l'enfant puisse aller vivre de façon permanente au Canada avec l'autre parent.		
9.	DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET D'ÉTAT CIVIL	<input type="checkbox"/>
Vous devez fournir les documents énumérés ci-dessous pour vous-même, le demandeur principal, chacun des membres de votre famille et les enfants à votre charge, s'il y a lieu :		
<ul style="list-style-type: none"> • les certificats de naissance, d'adoption, de mariage, de divorce, de décès, • les jugements irrévocables nisi (résidents de Hong Kong), • les ordonnances de garde, le cas échéant, pour les enfants dont vous avez la garde et la preuve que vous avez respecté toutes les obligations liées à ces ordonnances, • les citoyens de la République populaire de Chine doivent fournir des photocopies de toutes les pages des registres de ménage (« hukou »), • une photocopie de la page des renseignements personnels qui figurent dans votre passeport (la durée de validité du passeport doit être d'au moins 18 mois). S'il vous est impossible de joindre ce document avec votre demande, vous pourrez le soumettre plus tard. 		
Note : Pour les résidents de la République populaire de Chine, les certificats de parenté ne sont pas acceptés à titre de preuve des liens de parenté.		
10.	RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Pour les enfants de 16 ans ou plus, une preuve de leur situation de famille. 		
Pour les enfants de 22 ans ou plus, vous devez, pour chacun de ces enfants, prouver qu'il a poursuivi sans interruption des études à temps plein depuis avant l'âge de 22 ans en fournissant :		
<ul style="list-style-type: none"> • la photocopie du dossier scolaire complet, y compris les relevés de notes, • les confirmations d'inscription, • les reçus pour paiement des frais de scolarité, • les registres des présences indiquant le nombre total d'heures de cours par semaine, 		
(suite...) RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS		
<ul style="list-style-type: none"> • les résultats d'examens, • les résultats de l'examen d'entrée de l'École nationale (EEEN) pour les étudiants de la RPC, • la preuve qu'il a cessé de dépendre du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents avant l'âge de 22 ans. 		

11. DÉCLARATION DES MEMBRES DE LA FAMILLE QUI NE VOUS ACCOMPAGNENT PAS

Si des membres de votre famille n'ont pas l'intention d'émigrer au Canada avec vous, vous devez fournir une déclaration notariée pour :

- préciser qui sont ces personnes et quel est leur lien de parenté avec vous;
- faire état de votre intention de venir au Canada sans elles; et
- indiquer si vous voulez que ces personnes soient admissibles à un éventuel parrainage de votre part une fois que vous serez établi au Canada.

Note : Les membres de votre famille ne vous accompagnant pas au Canada doivent néanmoins satisfaire aux exigences en matière de santé et de sécurité en même temps que vous. Ils demeureront admissibles à un parrainage de votre part à titre de membres de la catégorie du regroupement familial après que vous vous serez établi au Canada tant qu'ils seront soit :

- votre époux,
- votre conjoint de fait, ou
- votre enfant à charge,

tel qu'il est défini par la *Loi et le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Si au nombre des membres de votre famille ne vous accompagnant pas au Canada vous comptez un époux dont vous êtes légalement séparé ou des enfants dont vous n'avez pas la garde juridique, il n'est pas nécessaire de soumettre ces derniers à un contrôle. **Toutefois, s'ils ne se soumettent pas à un tel contrôle au moment de présenter votre demande, vous ne pourrez pas les parrainer plus tard.**

12. PREUVE DE LIENS DE PARENTÉ AVEC LE RÉPONDANT

Si vous êtes parrainé par votre époux, votre conjoint de fait ou votre partenaire conjugal, vous devez joindre une preuve du lien qui vous unit à votre répondant :

- des photos de fiançailles ou de mariage et/ou des photos de vos sorties ensemble;
- des lettres échangées entre vous et votre répondant (y compris les enveloppes portant le cachet de la poste);
- des courriels imprimés, relevés de clavardage ou factures de téléphone;
- des preuves des visites que vous a rendues votre répondant, comme des billets d'avion, des cartes d'embarquement, la photocopie de toutes les pages du passeport de votre répondant;
- des preuves du soutien financier fourni par votre répondant; et
- tout autre document qui selon vous pourrait démontrer votre relation avec le répondant.

Si vous êtes parrainé par un parent, vous devez joindre une preuve du lien qui vous unit à votre répondant :

- des photos vous montrant en compagnie de votre répondant au fil du temps;
- des lettres échangées entre vous et votre répondant (y compris les enveloppes portant le cachet de la poste);
- des courriels imprimés, relevés de clavardage ou factures de téléphone;
- des preuves des visites que vous a rendues votre répondant, comme des billets d'avion, des cartes d'embarquement, la photocopie de toutes les pages du passeport de votre répondant;
- des preuves du soutien financier fourni par votre répondant; et
- tout autre document qui selon vous pourrait démontrer votre relation avec le répondant.

Note : Les photos doivent être détachées. Ne pas les envoyer dans des classeurs, albums, cadres ou autres accessoires de rangement. N'envoyez pas de vidéodisques (DVD) ou de bandes vidéo ni de cartes de souhaits musicales ou d'autres documents semblables renfermant des pièces mécaniques ou électroniques.

13.	<p>CERTIFICATS DE POLICE ET ABSENCE DE CASIER JUDICIAIRE</p> <p>Vous devez joindre les originaux des certificats de police ou attestations de bonne conduite pour chaque pays où vous et tout membre de votre famille ayant 18 ans ou plus avez résidé six mois ou plus, depuis l'âge de 18 ans. Vous devez soumettre la copie originale du certificat de police à votre demande. Si le certificat original n'est ni en anglais ni en français, vous devez fournir, en plus du certificat, l'original de la traduction faite par un traducteur agréé.</p> <p>Toutefois, si vous avez résidé au Canada pendant plus de six mois, il vous suffit de le mentionner sur le formulaire <i>Annexe 1 Antécédents/Déclaration</i> (IMM 0008). Vous serez informé par le bureau des visas durant le processus de votre demande s'il y a lieu de produire un certificat de police du Canada.</p> <p>Veillez consulter notre site web pour obtenir des renseignements plus précis et à jour sur la marche à suivre pour obtenir des certificats de police de n'importe quel pays.</p>	<input type="checkbox"/>
14.	<p>PREUVE DE L'EXAMEN MÉDICAL</p> <p>Joignez les copies 2 du Rapport médical - Section A signées et remises par le médecin désigné à chacun des membres de votre famille lors de l'examen médical.</p>	<input type="checkbox"/>
15.	<p>PHOTOS</p> <p>Joignez une série de cinq (5) photos de vous-même et de chacun des membres de votre famille prises au cours des six (6) derniers mois. Conformez-vous aux directives de votre guide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • voir Photos dans la section sur la façon de remplir la Demande de résidence permanente au Canada, et • les directives de l'Appendice B : Spécifications pour photos. 	<input type="checkbox"/>
16.	<p>ADRESSE EN CARACTÈRES CHINOIS ET NUMÉROS DES PERSONNES-RESSOURCES</p> <p>Là où on vous l'indique, fournissez votre adresse en caractères chinois, ainsi qu'en pinyin et en français, y compris le code postal. L'adresse postale que vous indiquez doit correspondre à l'adresse résidentielle d'une personne ou à l'adresse d'affaires d'une entreprise. Un numéro de case postale n'est pas satisfaisant.</p> <p>Si vous désignez une personne ou une entreprise pour vous représenter, nous acheminerons automatiquement toute correspondance à cette personne ou à cette entreprise.</p> <p>Il vous incombe de vous assurer que l'adresse est fiable et de nous faire part de tout changement le plus tôt possible. Autrement, les délais pour traiter votre demande pourraient s'allonger considérablement et vous pourriez même vous exposer à un refus.</p> <p>Joignez à votre demande huit (8) étiquettes indiquant votre adresse en chinois.</p>	<input type="checkbox"/>
17.	<p>UNE COPIE DE LA PRÉSENTE LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS</p>	<input type="checkbox"/>

Placez tous vos documents dans une enveloppe scellée et expédiez-la à votre répondant.

Si votre demande est incomplète ou n'est pas accompagnée des documents à l'appui énumérés dans la présente liste, elle vous sera renvoyée et vous devrez la présenter de nouveau avec tous vos documents.

Veillez consulter notre site web au www.beijing.gc.ca ou au www.hongkong.gc.ca régulièrement afin d'obtenir des renseignements à jour concernant nos procédures et normes de services.

Supplément à l'Annexe 1 – Antécédents / Déclaration

Ce document doit être rempli par le demandeur principal et chacun des membres de sa famille âgés de 18 ans ou plus.

Avez-vous déjà été marié ou vécu en union de fait?

NON OUI

Si oui, pour chaque époux ou conjoint de fait précédent, veuillez fournir les informations suivantes. Si vous avez besoin d'espace supplémentaire, utilisez une feuille distincte.

Nom de l'époux ou du conjoint de fait _____

Date de naissance (jour-mois-année) _____

Type d'union Mariage Union de fait

De (jour-mois-année) _____ à (jour-mois-année) _____

Avez-vous des enfants issus de ce mariage ou de cette union de fait?

NON OUI

Si oui, pour chaque enfant, veuillez fournir les informations suivantes.

Nom	Date de naissance (jour-mois-année)	Lien	Avez-vous la garde légale de cet enfant?

Veuillez fournir des documents à l'appui de vos déclarations (p. ex. certificat de divorce, documents relatifs à la relation, ordonnance de garde, etc.).

Nom : _____

Signature : _____

Date : _____



DÉCLARATION POUR PARENT/TUTEUR LÉGAL QUI N'ACCOMPAGNE PAS UN ENFANT MINEUR IMMIGRANT AU CANADA

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION			
N° de dossier	▶		
Date	Jour	Mois	Année

Envoyez la présente déclaration dûment remplie **et** une photocopie valide et lisible d'un document d'identité à l'ambassade ou au consulat du Canada.

Le présent formulaire de déclaration doit être :

- rempli par le parent/tuteur, l'ex-époux ou l'ex-conjoint de fait qui n'accompagne pas l'enfant et;
- **authentifié par un témoin (notaire).**

Chaque enfant qui se rend au Canada doit faire l'objet d'un formulaire de déclaration distinct, dûment rempli.

Je, _____, déclare n'avoir aucune objection à ce que

mon enfant : _____
Nom complet de l'enfant Jour Mois Année
Date de naissance de l'enfant

immigre au Canada avec sa mère/son père/son tuteur :

_____	_____
Nom du parent/tuteur	Lien avec l'enfant
_____	_____
Nom du parent/tuteur	Lien avec l'enfant

Remplissez la présente section si l'enfant se rendra au Canada en compagnie d'une autre personne que le parent/tuteur indiqué ci-dessus.

_____	_____
Nom	Lien avec l'enfant

J'ai lu et compris le contenu de cette lettre et, du fait que je la signe et la renvoie, j'affirme être conscient(e) que je pourrais être séparé(e) de façon permanente de mon enfant susmentionné.

Je reconnais également que si jamais je désirais entrer au Canada, à titre de résident(e) temporaire ou permanent(e), je devrais satisfaire à toutes les exigences en vigueur au moment de ma demande en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et de son règlement d'application.

La section qui suit doit être remplie par le parent/tuteur, l'ex-époux ou l'ex-conjoint de fait qui n'accompagne pas l'enfant, devant témoin. Montrez votre carte d'identité originale au témoin*.

Signature (devant témoin*)		Date	
		jour	mois
			année
Numéro de téléphone en cas d'urgence		Lieu	

La section qui suit doit être remplie par le témoin (notaire public).

Nom et titre du témoin en lettres moulées (*doit être un notaire public)	Timbre/sceau professionnel du témoin*
Signature du témoin*	

Appendice B

Spécifications pour photos

Notes au demandeur

APPORTEZ CECI CHEZ LE PHOTOGRAPHE

- Les photos requises pour l'immigration **sont différentes** des photos passeport.
- Assurez-vous de fournir le nombre de photos spécifié dans ce guide.

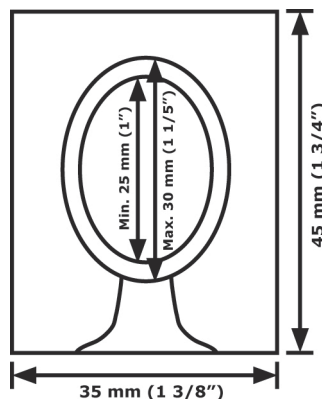
Notes au photographe

Les photos doivent :

- montrer une vue de face complète de la tête et des épaules, la figure étant centrée au centre de la photo;
- avoir un **arrière-plan uni, blanc**;
- être identiques (en noir et blanc ou couleur), reproduites à partir du même négatif sans retouches ou exposées en même temps par image composite ou chambre multi-objectifs.

Les photos doivent :

- mesurer entre 25 mm et 30 mm (1 po et 1 1/5 po) du menton au sommet de la tête;
- avoir 35 mm x 45 mm de dimension finie.



Appendice C

Veillez remplir ce formulaire et apportez-le à votre rendez-vous médical

Vous-même et tous les membres de votre famille qui n'ont pas déjà le statut de citoyen canadien ou de résident permanent du Canada devez remplir ce formulaire et subir un examen médical dont les résultats devront être satisfaisants, que les membres de votre famille vous accompagnent ou non au Canada. Faites suffisamment de photocopies pour répondre à vos besoins, avant de commencer à remplir les cases ci-dessous.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de votre examen médical et pour savoir comment trouver un Médecin désigné (MD), veuillez lire les instructions sur les examens médicaux dans le guide d'instructions IMM 3999 - Partie 2 : Guide de l'immigrant.

1. Personne à examiner

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Pays de naissance

Sexe

Homme

Femme

Lien avec le répondant

Époux

Partenaire conjugal

Conjoint de fait

Enfant à charge

Adresse *

Numéro de téléphone

2. Demandeur principal, si différent de la personne en 1

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Adresse *

3. Bureau des visas chargé de traiter le dossier**

* Si vous résidez en Chine, donnez votre adresse en pinyin et en français.

** Si vous ne connaissez pas avec certitude le nom du bureau des visas qui traitera votre demande de résidence permanente, consultez notre [site web](#) ou communiquez avec votre répondant. Si vous n'indiquez pas le bureau des visas, ceci pourrait retarder le traitement de votre demande.